

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Vente des hôtels de l'Etat : la justice aux troussees des mafieux

LA découverte par le gouvernement de la cession à des investisseurs privés, de prestigieux établissements hôteliers lui appartenant, l'a amené à saisir la justice pour comprendre ce qu'il s'est passé. Qui sont les initiateurs de cette vente ? Pourquoi ont-ils entrepris cette démarche ? A qui aurait profité le fruit de cette transaction ?

G.R.M
Libreville/Gabon

LES services judiciaires sont en mouvement depuis la semaine dernière. Sur saisine du gouvernement, par le truchement du ministre en charge du Tourisme, ils ont la mission de faire la lumière sur le scandale lié à la vente de trois hôtels appartenant à l'Etat gabonais pour un montant de 26 milliards de FCFA.

Les plus connus sont les hôtels Intercontinental Okoumé Palace devenu Radisson Blu et Le Méridien Ré-Ndama cédés au groupe Wali Hotels & Resorts. Selon diverses sources, le premier établissement aurait été vendu à

12 milliards de FCFA et le second à 13 milliards de FCFA.

En ouvrant cette enquête, la justice veut savoir et comprendre comment le dossier de cession de ces hôtels a été monté, qui en sont mêlés, quelles étaient les raisons réelles de la vente et où aurait-on reversé le montant global sus-évoqué. En attendant que des réponses soient apportées à ces préoccupations, il ne fait aucun doute que l'Etat a, une fois de plus, été spolié.

L'on se souvient, pour ce qui le concerne particulièrement, que Le Méridien Ré-Ndama avait été réquisitionné par le gouvernement de l'époque, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Il

n'était guère question du rachat de ce prestigieux hôtel par un quelconque investisseur ou promoteur.

D'où le grand étonnement et l'indignation suscités au sein de l'opinion par la révélation de la vente de ces deux hôtels publics. Selon certaines indiscretions, des membres de l'ancienne famille présidentielle et des personnes tournant autour seraient mêlés à ce dossier. Tout comme un homme d'affaires bien connu des Gabonais.

Lequel dossier, à en croire d'autres sources bien informées, remonterait donc à 2012. Et mêlerait Maixent Accrombessi, l'ancien directeur de cabinet d'Ali Bongo Ondimba, avec l'appui financier d'une banque qui a pignon sur rue au Gabon. Le groupe Wali Hotels &



Photo: Aristide MOUSSAYOU

Le Méridien Ré-Ndama, l'une des structures passées sous le contrôle de l'organisation supposée mafieuse.

Resorts a été fondé en 2011 par des investisseurs privés locaux. Moins d'un an après, il est devenu propriétaire de l'Okoumé Palace, l'emblématique hôtel cinq-étoiles situé au quartier Kalikak, dans le 1er arrondissement de la capitale gabonaise. Fin 2012, c'est au tour du

Méridien Ré-Ndama de tomber dans l'escarcelle du groupe hôtelier, suivi quelques semaines plus tard du Méridien Mandji de Port-Gentil qui, comme celui de Libreville, est la propriété de l'Etat.

L'on attend maintenant l'issue de l'enquête menée actuellement par les services judiciaires.

Un mur s'effondre sur les commerçantes au marché de Venez-Voir

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

ON est passé à côté d'une véritable tragédie, hier en fin d'après-midi, au marché de Venez-Voir, situé dans le 3e arrondissement de Libreville. Un mur devant lequel exerçaient de nombreuses commerçantes s'est écroulé sur certaines d'entre elles, occasionnant plusieurs dégâts. Si l'incident immédiatement relayé sur les réseaux sociaux a donné lieu à diverses interprétations faisant allusion à des cas de décès, il n'en est rien, vu qu'aucune perte en vies humaines n'a été enregistrée. Excepté quelques blessées. Aussi, selon un témoin ayant vécu la scène, ce mur vétuste et imbibé d'eau des pluies tombées ces derniers jours présentait un danger permanent pour ceux et celles qui vendaient assis devant.

" Dans l'après-midi, nous avons



Photo: DR

tous été surpris par un grand bruit. C'est le mur qui venait de tomber. Sous les débris, il y avait trois femmes et un enfant. Une autre avait ses deux pieds coincés sous les briques", explique le témoin. Venus rapidement à leur secours, les passants et les autres commerçants ont pu débarrasser les briques et enlever les accidentées. Celles-ci étaient grièvement blessées. Elles ont toutes été conduites vers des structures hospitalières.

Bataille judiciaire autour du bonus transactionnel

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE flou organisationnel qui a prévalu lors de l'acquisition par le groupe Wali Hotels & Resorts de certains fleurons de l'hôtellerie gabonaise n'a pas été sans conséquences dans la vie de nombreux employés virés par la même occasion. D'autant que plusieurs d'entre eux broient actuellement du noir, notamment à cause de ce que tous leurs droits n'auraient pas été payés. Le cas du bonus transactionnel.

À cet effet, 155 employés licenciés au Méridien Ré-Ndama courent toujours après le versement de ce droit pourtant négocié au préalable par les deux parties. Mais contre toute attente, pour les personnels se trouvant à la porte de sortie, c'est de façon cavalière que le sommet stratégique d'alors aurait décidé de régler le problème. Avant



Photo: DR

de refuser catégoriquement de payer cette indemnité dont les montants (entre 3 et 4 millions de francs) étaient perçus par les agents totalisant 20 à 30 ans d'expérience comme une pure moquerie.

Et pour espérer avoir gain de cause, ceux remerciés en 2020 – appuyés par certains ayant été éjectés en 2012 –, ont initié des actions auprès du tribunal de première instance de Libreville. Sauf que dans le cadre de cette bataille judiciaire, des pesanteurs semblent être entretenues par

des groupes mafieux proches des nouveaux acquéreurs. Objectif : faire en sorte que ce dossier ne connaisse pas d'issue favorable aux plaignants.

Au regard de cela, les autorités de la Transition à l'origine de l'action judiciaire contre Wali Hotels & Resorts devraient aussi s'intéresser aux modalités financières avec lesquelles les anciens employés de l'Intercontinental Okoumé Palace, du Méridien Ré-Ndama et celui Mandji de Port-Gentil ont été remerciés.